Questions orales

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS

M. Robert Toupin (Terrebonne): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et a également trait aux propositions constitutionnelles relatives au Québec. Le premier ministre peut-il répondre à la question qui lui a été posée antérieurement? Peut-il être plus précis et faire connaître à la Chambre les propositions constitutionnelles précises qu'il entend proposer au Québec? Nous voudrions avoir une réponse à cet effet.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai nullement l'intention de déposer des propositions précises aujourd'hui. Ce serait à moi et aux premiers ministres provinciaux d'en discuter tel que convenu dans le processus qui fut ratifié par les premiers ministres provinciaux à Edmonton. Nous allons discuter à l'occasion d'une rencontre qui aura lieu à Meech Lake.

LES LIGNES DE BASE QUI SOUS-TENDENT LES DISCUSSIONS CONSTITUTIONNELLES

M. Robert Toupin (Terrebonne): Monsieur le Président, le premier ministre peut-il au moins nous faire connaître les lignes de base qui sous-tendent ces discussions constitutionnelles, ces lignes de base qui feraient que le Québec pourrait adhérer au Canada dans l'honneur et dans l'enthousiasme? Est-ce que le premier ministre est prêt à suivre l'exemple du Nouveau parti démocratique et à reconnaître le caractère unique du Québec?

Une voix: Et pourquoi pas!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la dernière chose que je ferais, ce serait de suivre l'exemple des néo-démocrates. Si mon ami . . . On sait ce que cela a donné dans le passé pour les néo-démocrates, et on sait exactement ce qui va se passer à l'occasion du prochain scrutin. Attendez, vous allez voir ce que la population québécoise vous réserve. Ce seront de belles surprises à l'occasion du prochain scrutin. Si vous voulez savoir quelle est notre philosophie de base, lisez mon discours de Sept-Îles et vous allez voir que c'est là une possibilité d'entente entre le Québec et le Canada.

• (1430)

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU COMMANDANT EN CHEF DU COMMANDEMENT DE LA DÉFENSE AÉROSPATIALE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M. le Président: Je tiens à signaler aux députés la présence à la tribune du général John L. Piotrowski, commandant en chef du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord.

Des voix: Bravo!

LA LOI SUR LES PRODUITS DANGEREUX

LE TABAC—LE DANGER POUR LA SANTÉ

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. J'ai en main une plainte déposée auprès de la Cour fédérale du Canada, où l'on accuse le ministre d'être intervenu dans une enquête ministérielle sur les effets nocifs du tabac. Le ministre peut-il nous dire en toute honnêteté que le tabac n'est pas dangereux pour la santé? Au cas contraire, pourquoi a-t-il empêché ses services de mener leur enquête?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, tout d'abord, je ne vois pas comment je pourrais assumer mes fonctions de ministre sans intervenir dans les activités de mes services. Deuxièmement, il n'y a pas d'enquête dans laquelle j'aurais pu intervenir en l'occurrence même si je l'avais voulu. Troisièmement, j'ai écrit au D' Pipe, le chef du groupe Physicians for a Smoke-Free Canada, en lui disant que je suis prêt à envisager d'invoquer la Loi sur les produits dangereux en vue de réglementer les produits du tabac. Je lui ai dit aussi qu'une politique globale dans ce domaine est actuellement en cours d'élaboration sous la direction de mon collègue le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et que s'il faut invoquer la Loi sur les produits dangereux pour réglementer la publicité concernant le tabac, nous sommes tout à fait prêts à agir dans ce sens.

[Français]

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LE TABAC EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS DANGEREUX

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que lui-même aussi a le droit d'invoquer la nécessité d'une enquête et de renverser la décision du ministre de la Consommation et des Corporations, selon la Loi sur les produits dangereux, est-il prêt aujourd'hui-étant donné ses grandes paroles sur la question du tabac, sur les écrans de toutes les télévisions, dans tout ce qu'il dit—à renverser la mauvaise décision de son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations, et à commencer une enquête sur la Loi sur les produits dangereux en ce qui concerne le tabac?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien être social): Monsieur le Président, la députée n'a manifeste ment pas entendu la réponse de mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations. Premièrement, il n'y a rien à renverser puisqu'aucune décision n'a été prise. Nous avons dit à maintes reprises à la Chambre que le gouvernement examine actuellement un projet visant à restreindre l'usage du tabac et à minimiser les dangers que cette habitude présente manifestement pour la santé. Nous avons dit que nous proposerons un projet d'ensemble.

- M. Marchi: Tout cela n'est qu'un écran de fumée.
- M. Epp (Provencher): Nous pourrions peut-être même enfumer le député.
 - M. Marchi: Essayez un peu pour voir.